



Parcours Psychopathologie clinique, psychopathologie médicale et psychothérapies

Master Psychologie



Composante
UFR Sciences
Humaines



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

L'objectif du master Psychologie parcours Psychopathologie clinique, psychopathologie médicale et psychothérapies est d'acquérir une compétence professionnelle théorique et pratique de haut niveau de spécialisation dans le domaine de la psychologie clinique et de la psychopathologie (prévention, évaluation et interventions psychologiques dont psychothérapies) avec une orientation psychanalytique. Il s'agit de former des psychologues cliniciens et psychopathologues spécialisés dans l'intervention psychologique auprès de populations culturellement diverses présentant des problèmes de santé mentale et somatique ainsi qu'auprès des professionnels de santé concernés. Ces psychologues cliniciens répondront à des besoins en matière d'évaluation clinique et psychopathologique, d'orientation pour le suivi psychologique et psychothérapeutique, de prévention, d'accompagnement psychologique auprès des populations souffrantes et des équipes de soignants. Ce parcours est destiné à former des professionnels présentant les compétences en psychologie clinique et psychopathologie suivantes : réaliser une évaluation clinique approfondie des différentes formes de psychopathologie, effectuer une orientation thérapeutique, savoir conduire un entretien clinique, un bilan psychologique (notamment à l'aide de tests projectifs), maîtriser l'analyse psychopathologique et les plans de traitements psychologiques, avoir une bonne connaissance des différentes approches psychothérapeutiques et tout particulièrement des psychothérapies psychodynamiques. Ce parcours donne accès au titre de psychologue protégé par la loi de 1985

permettant d'exercer dans les établissements sanitaires, sociaux, médicaux, de justice ainsi qu'en exercice libéral. Enfin, ce parcours permet de former des chercheurs et/ou enseignants-chercheurs spécialisés en psychologie clinique et psychopathologie.

Objectifs

Les étudiants devront maîtriser, à l'issue de la formation, les savoirs suivants :

- Connaissance experte de la psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte;
- Connaissance experte des environnements professionnels du psychologue clinicien, avec tous les âges et toutes les pathologies somatiques ou psychiques;
- Accueil et suivi psychologique de patients de tous âges, en milieu somatique et psychiatrique;
- Bilans psychologiques usant d'évaluations quantitatives et qualitatives, notamment les tests projectifs;
- Travail en équipe pluri-professionnelle;
- Analyse et gestion des problématiques institutionnelles afférentes au soin psychique des patients;

Capacité d'accueil globale : 25 étudiants



Compétences acquises

- Conduire et restituer l'évaluation psychologique d'un patient enfant, adolescent ou adulte ;
- Construire des hypothèses diagnostiques pour éclairer les équipes de soins et mener l'accompagnement/suivi du patient ;
- Conduire des suivis psychothérapeutiques de façon individuelle ou groupale ;
- Collaborer en équipe pluri-professionnelle, dans le respect des spécificités du psychologue ;
- Appliquer en toutes circonstances les principes du Code de déontologie des psychologues ;
- Analyser les dynamiques institutionnelles du lieu d'exercice en lien avec le soin apporté aux patients ;
- S'adapter aux spécificités des milieux de soins dits extrêmes (psychiatrie, services de soins somatiques ou addictologie) et proposer un accompagnement et/ou suivis spécifiques aux populations rencontrées (patient, famille des patients et équipes) ;
- Inscrire son activité dans le respect des règles déontologiques et éthiques et de la législation du travail et des cadres institutionnels ;
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale ;
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines ;
- Conduire des accompagnements psychologiques et psychothérapeutiques à tous les âges de la vie, dans les milieux : sanitaire, social et médicosocial.

Organisation

Contrôle des connaissances

• Modalités de contrôle des connaissances:

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université de Bourgogne : <http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html>

• Sessions d'examen en Master 1:

Première session : janvier pour le semestre 1 et mai pour le semestre 2

Deuxième session : juin pour les deux semestres

• Sessions d'examen en Master 2:

Première session : janvier pour le semestre 3 et juin pour le semestre 4

Deuxième session : septembre pour les deux semestres

• Règles de validation et capitalisation:

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également



capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

REDOUBLEMENT : Le redoublement n'est pas de droit dans les formations sélectives et relève de l'appréciation souveraine du jury.

Stages

Stage obligatoire en Master 1 de 200h à 300h.

Stage obligatoire en Master 2 de 300h minimum.

Une convention de stage doit être signée avant le début du stage par les parties concernées : l'institution d'accueil, l'Université, le responsable pédagogique du parcours, et l'étudiant. Cette convention assure à l'étudiant une couverture "Accidents du Travail".

Admission

Conditions d'accès

- **En M1 :**

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'éducation, l'accès en master 1 est soumis à capacité d'accueil.

Dépôt des candidatures et consultations des dates de candidatures sur la plateforme nationale **Mon Master** : <https://www.monmaster.gouv.fr>

- **En M2 :**

Accès de plein droit : pour les étudiants titulaires de la 1^{ère} année du master mention Psychologie de l'université de Bourgogne.

Accès sur validation d'acquis : pour les étudiants ayant validé une 1^{ère} année de master dans une autre mention et/ou une 1^{ère} année de master dans une autre université. Dépôt des candidatures et consultations des dates de candidatures sur l'application **eCandidat** : <https://ecandidat.u-bourgogne.fr>

Modalités de candidatures

Dossier de candidature : relevés de notes de la Licence: L1, L2 et L3 (uniquement le S5 si le S6 n'est pas disponible), M1 (pour une candidature en M2), lettre de motivation, projet professionnel, attestations de stage mentionné dans le dossier, attestations d'expérience professionnelle mentionnée dans le dossier, CV.

La sélection en Master 1 comprend deux phases :

- une première phase de présélection des dossiers de candidatures
- une deuxième phase d'audition des candidats présélectionnés lors de la première phase

Attendus / Pré-requis

- Situer dans leur complexité les aspects normaux et pathologiques du comportement humain ;
- Développer une argumentation avec esprit critique ;
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre ;
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte ;
- Respecter les principes de l'éthique de la recherche, de la déontologie professionnelle des psychologues et de la législation qui concerne spécifiquement les psychologues ;
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

Et après

Poursuite d'études



Doctorat

Débouchés professionnels

Métier de psychologue (titre professionnel sous conditions réglementaires, délivré par l'ARS : cursus complet Licence-Master en Psychologie, stage de 500h en master attesté par un psychologue référent, cf. décret 90-255, arrêté du 19 mai 2006 – MENS0601487A)

Infos pratiques

Contacts

Responsable de formation 1re année

Anne MASSELIN-DUBOIS

✉ anne.masselin-dubois@u-bourgogne.fr

Responsable de formation 2e année

Alexandra LAURENT

✉ alexandra.laurent@u-bourgogne.fr

Contact scolarité

• M1

Scolarité et secrétariat pédagogique :

Isabelle SAULIN

UFR Sciences humaines, bureau 125 bis

4 boulevard Gabriel, 21072 DIJON cedex

03.80.39.53.15

✉ isabelle.saulin@u-bourgogne.fr

• M2

Scolarité :

Isabelle SAULIN

UFR Sciences humaines, bureau 125 bis

4 boulevard Gabriel, 21072 DIJON cedex

03.80.39.53.15

✉ isabelle.saulin@u-bourgogne.fr

Secrétariat pédagogique :

Catherine LOBET

Laboratoire Psy-DREPI - pôle AAFE

03.80.39.39.90

✉ catherine.lobet@u-bourgogne.fr

Campus

 Campus de Dijon



Programme

Master 1 PCPMP

Semestre 1 M1 PCPMP

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Tronc commun en Psychologie	UE		48h				6 crédits
Entretien clinique	Matière		24h				
Entretien d'investigation	Matière		24h				
UE2 Clinique du somatique : corps et psyché	UE		24h	24h			6 crédits
UE3 Outils	UE			52h			6 crédits
Anglais	Matière			24h			2 crédits
Méthodes d'analyse des données cliniques et de la recherche	Matière			28h			3 crédits
Supervision de stage	Matière			20h			1 crédits
UE4 Psychopathologie, anthropologie et institution	UE		48h				6 crédits
UE5 Processus psychothérapeutiques et psychopathologie de l'adulte	UE		24h	24h			6 crédits

Semestre 2 M1 PCPMP

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE6 Tronc commun en Psychologie	UE						6 crédits
Les approches contemporaines de la psychologie cognitive	Matière		24h				
Les approches théoriques et instrumentales du psychologie du développement	Matière		24h				
UE7 Méthodologie clinique et recherche : épreuves projectives	UE		24h	24h			6 crédits
UE8 Processus psychothérapeutiques et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent	UE		24h	24h			6 crédits
UE9 TER et stage	UE						6 crédits
TER	Matière						
Stage	Stage						
Supervision du stage	Matière			20h			
UE10 Option	UE		48h				4 crédits

Master 2 PCPMP

Semestre 3 M2 PCPMP

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
--	--------	-----	----	----	----	-----	------



UE1 Consultation psychothérapeutique avec l'adulte	UE	40h	6 crédits
UE2 Psychopathologie des situations de crises et dispositifs d'accompagnement psychologique: Corps et traumatisme	UE	20h 20h	6 crédits
UE3 Evaluation clinique et orientation psychothérapeutique	UE	40h	6 crédits
UE4 Troubles de la personnalité et évaluation psychologique	UE	40h	6 crédits
UE5 Formation à la recherche et supervision du stage	UE	40h	6 crédits
Formation à la recherche	Matière	20h	3 crédits
Supervision du stage	Matière	20h	3 crédits

Semestre 4 M2 PCPMP

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE6 Consultation psychothérapeutique avec l'enfant et l'adolescent	UE		20h	20h			6 crédits
UE7 Groupe, culture et institutions	UE			40h			6 crédits
UE8 Stage	UE						6 crédits
Stage	Stage						3 crédits
Supervision du stage	Matière			20h			2 crédits
Analyse de la pratique	Matière			10h			1 crédits
UE9 TER et Séminaires de recherche	UE						6 crédits
TER	Matière			20h			5 crédits
Séminaires de recherche	Matière			20h			1 crédits
UE10 Activités cliniques : pratiques cliniques dans les différentes institutions du territoire	UE			40h			6 crédits